Envoyé en préfecture le 28/12/2023
Reçu en préfecture le 28/12/2023
Publié le

ubile le

ID: 091-219102860-20231226-ARR_2023_295-AR

<u>DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE</u> VILLE DE GRIGNY

Arrêté du Maire

ARR-2023-295 en date du 26 décembre 2023

METTANT FIN AUX FONCTIONS DE MADAME PLANCKE DOROTHÉE, MANDATAIRE AGENT DE GUICHET DE LA RÉGIE DE RECETTES DE LA MAISON DE QUARTIER MARIE CURIE

Le Maire de la Ville de Grigny,

Vu la décision municipale n°2003.130 en date du 02 juillet 2003 instituant une « régie de recettes pour les « encaissements des droits d'inscriptions aux activités de la Maison de quartier de Marie Curie » de la ville de Grigny,

Vu l'arrêté ARR-2019-0144 en date du 03 juin 2019, portant nomination d'un régisseur titulaire, d'un Régisseur suppléant et de trois mandataires Agent de guichet pour la régie de recettes de la maison de quartier Marie Curie de la ville de Grigny, dont Madame PLANCKE Dorothée,

Considérant que, par suite de changement de service, Madame PLANCKE Dorothée, ne peut plus assurer ses fonctions de mandataire agent de guichet de la régie de recettes,

ARRETE,

Article 1^{er}: Il est mis fin aux fonctions de Madame PLANCKE Dorothée, mandataire agent de guichet de la régie de recette, à compter de la date du présent arrêté,

Article 2 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- o Monsieur le Préfet de l'Essonne,
- o Monsieur le Maire
- o Madame la trésorière de Grigny
- o L'intéressée

Publié le :

Notification
Date: 28/12/23
Le mandataire Agent de guichet

D. PLANCKE

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa notification

P. RIO